

le sieur Nourrisson, un des plus habiles horlogers de ce siècle... »

Dans l'intitulé de ses Mandements, M. de Saint-Georges ajoutait, comme l'avait fait Camille de Neufville, à son titre d'archevêque et de comte de Lyon, celui de *Primat de France*, titre que ses successeurs continuèrent à prendre jusques et compris M. de Marbeuf, mais l'évêché de Vienne ayant été supprimé par le concordat de Pie VII, et réuni à celui de Lyon, le titulaire de ces deux sièges a pris, à l'exemple du cardinal Fesch, le litre de Primat des Gaules. Toutefois il se garde bien de prendre le titre de *Primat des Primats des Gaules* que prenaient les archevêques de Vienne. Voyez *VOraison funèbre* de M. de Montmorin prononcée par le P. / C. Basset, Lyon, 1714, in-4°.

Quelques bibliographes malavisés ont attribué à Mgr de Saint-Georges le *Bouclier de la France, ou les Sentiments de Gerson et des Canonisles* sur les différends des rois de France avec les papes, Cologne, 1690, in-12, livre plusieurs fois réimprimé sous d'autres titres ; mais il est d'Eustache Lenoble qui se faisait appeler le baron de Saint-Georges ; voilà sans doute la cause de l'erreur.. Voyez *Barbier*, n° 5372, et la *Biogr. univ.*, article LENOBLE.

L'abbé Papillon rapporte, dans sa *Fie de Philibert Collet*, que ce caustique et savant écrivain a laissé entre autres manuscrits, *Georgiques* ou *Georgeltes*. « Cesent, dit-il, des dialogues satiriques contre un mandement de M de Saint-Georges, archevêque de Lyon. »

Je ne saurais dire sur quoi s'est fondé M. Sirand, pour placer ces dialogues à l'année 1702 *dam sa Bibliographie de F Ain*. Voyez les *Mémoires* du P. Desmolels, t. 3, p. 160; la *Biogr. du dép. de l'Ain*, par M. Dépéry, et mes *Documents* sur Lyon, année 1681.

Un prêtre habitué de l'Eglise de Lyon, l'abbé Avrat, dédia